

| | | |
|--|---|--|
| Division des ressources financières et matérielles Direction des services administratifs et du greffe 777, boul. Marcel-Laurin Montréal (Québec) H4M 2M7 | AVIS PUBLIC D'APPEL D'OFFRES | Appel d'offres public N° 23-008 Exécution de travaux |
|--|---|--|

Avis public d'Appel d'offres

VILLE DE MONTRÉAL

Arrondissement de Saint-Laurent

Division des ressources matérielles
Direction des Services administratifs et du greffe

Des soumissions, sont demandées et devront être reçues, avant 10 h 00, à la date ci-dessous, à Bureau du citoyen de l'Arrondissement de Saint-Laurent, 777 boulevard Marcel-Laurin, Saint-Laurent, Québec, H4M 2M7 pour :

| | |
|--------------------------------------|--|
| Catégorie : | Travaux de construction |
| Appel d'offres : | 23-008 |
| Titre de l'appel d'offres : | Travaux de transformation du Centre d'exposition Lethbridge à la bibliothèque du Boisé en salle de spectacles multifonctionnelle |
| Date d'ouverture : | Le mercredi 3 mai 2023 |
| Dépôt de garantie : | 10 % de la valeur de la soumission |
| Renseignements : | Pour toute question s'adresser à : saint-laurent.soumissions@montreal.ca |
| Documents : | Les documents relatifs à cet appel d'offres seront disponibles à compter du 31 mars 2023 |
| Visite supervisée des lieux : | Facultative, mais recommandée, du 10 au 13 avril et du 17 au 20 avril 2023 selon l'horaire 8 h 00 à 12 h 00 et 13 h 00 à 15 h 00, sur rendez-vous pris par courriel : haig.shahbazian@montreal.ca |

Les personnes et les entreprises intéressées par ce contrat peuvent se procurer les documents de soumission en s'adressant au Service électronique d'appels d'offres (SÉAO) en communiquant avec un des représentants par téléphone au 1 866 669-7326 ou au 514 856-6600, ou en consultant le site Web www.seao.ca. Les documents peuvent être obtenus au coût établi par le SÉAO.

Chaque soumission doit être placée dans une enveloppe cachetée et portant l'identification fournie en annexe du document d'appel d'offres.

Les soumissions reçues seront ouvertes publiquement dans les locaux au Service du greffe, immédiatement après l'expiration du délai fixé pour leur réception.

La Ville de Montréal ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues et n'assume aucune obligation de quelques natures que ce soit envers le ou les soumissionnaires.

Fait à Montréal, le 31 mars 2023

Le Secrétaire du Conseil d'arrondissement
Benoit Turenne
Arrondissement de Saint-Laurent